
Adresse des membres du tribunal civil du district de Moulins (Allier), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal civil du district de Moulins (Allier), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 277-278;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0277_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Citoyens Représentants,

Vous dire que nous avons lu votre adresse au peuple français, c'est vous dire que nous l'approuvons : depuis longtems les principes que vous y exposés étaient gravés dans nos coeurs : nous nous félicitons de n'être plus astreints à les taire. La révolution du 9 thermidor nous a fait faire un grand pas vers la liberté. Courage, Citoyens représentans, courage; le peuple est las de sang et de terreur. Votre collègue Ysabeau nous a prouvé que vous ne vouliez que la justice, il a balayé les autorités constituées, la sentine de tous les vices, il a arraché le masque aux hypocrites semblables aux oiseaux nocturnes, que la clarté fait rentrer dans leurs sombres retraites, ces êtres maléfaisans ont fui à l'aspect de la représentation nationale; s'ils ont jetté un cri ce n'a pu être que le cri du désespoir. Ce représentant a aussi rendu à leurs familles des individus dont la patrie n'eût jamais à se plaindre. Il n'a cependant il faut le dire, que commencé son ouvrage, les agitations du département du Bec-d'Ambès ont absorbé tout son tems, celui ci demanderait maintenant sa présence, nous vous en conjurons au nom de la chose publique, citoyens représentans, prolongés au moins pour notre département sa mission dont le terme va expirer. Nul autre ne pourrait, mieux que lui, vous gagner et vous conserver le coeur de ses habitans, nul autre mieux que lui ne connaît l'esprit public.

Suivent 6 signatures.

g

[Les membres du tribunal du district de Montauban à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (10)

Citoyens Représentants.

La tyrannie avoit mis la terreur à l'ordre du jour; vous y avez mis la justice. Nous bénissons avec tous les vrais républicains les mesures de prudence et de raison que vous venez de prendre pour assurer aux gens de bien la sûreté, la confiance et la liberté que d'insolens dominateurs, que des intrigans perfides avoient tenté de leur ravir.

Votre adresse au peuple français à ranimé tous les coeurs et réunis tous les suffrages; nos ennemis même ne pourront vous refuser leur admiration et leur estime que les principes d'ordre qui l'ont dictée, dirigent constamment votre marche jusqu'à la fin; que ce gouvernement révolutionnaire qui doit sauver la patrie soit l'effroy des méchants, et le refuge des bons citoyens.

Pour nous exclusivement attachés à nos devoirs, ne connoissant pour régulateurs et pour guides que la Convention et les sages loix qu'elle nous donne, nous offrons à la sur-

veillance la plus active nos opinions, nos travaux et notre vie entière, heureux si en nous dévouant sans réserve aux fonctions qui nous sont confiées, nous secondons dignement vos vœux et vos intentions.

DELPECH, président, SÉGUY, commissaire national, ASTRUC, greffier principal et 6 autres signatures.

h

[Les membres du tribunal civil du district de Moulins à la Convention nationale, s. d.] (11)

Representants,

Le peuple français veut la liberté, il vous a délégué ses pouvoirs pour briser ses fers; investis de la puissance nationale, vous avez pris une marche imposante et digne du grand oeuvre qui devoit s'opérer, vous avez commencé par attaquer la tyrannie dans sa source, vous avez soutenu le choc de toutes les passions, de tous les intérêts opposés, vous avez détruit le fanatisme, anéanti le despotisme nobiliaire, vous avez déjoué et puni toutes les conspirations; il n'est point de périls, point de dangers qui vous aient arrêté dans votre course majestueuse; enfin, aujourd'hui les armées triomphantes de la République ont repoussés les ennemis du dehors, et la sagesse de vos loix révolutionnaires a fait justice de ceux de l'intérieur. Il n'en faut pas douter la régénération française est écrite dans la destinée des empires. La main invisible de l'être suprême a protégé, soutenu, dirigé vos travaux, ils surpassent les bornes de l'humanité.

Il vous reste encore à combattre un ennemi d'autant plus dangereux qu'il se cache dans l'ombre et se couvre du manteau du patriotisme, l'intrigant, l'égoïste, le faux patriote, l'ambitieux qui sont nécessairement agitateurs, méchants et sanguinaires, parce que le trouble et l'anarchie favorisent leurs projets liberticides, votre adresse au peuple les a abattu et déconcerté, en même tems qu'elle a porté le calme dans le coeur de tout bon français; vous y professés des principes consolants qui relèvent son courage et raniment ses espérances, tel qu'un pilote longtems battu par l'orage, oublie ses peines et ses dangers à l'aspect d'un air tranquille et serein. Le patriote ne se ressouvient plus des maux passés pour n'envisager que le bonheur dont vous voulez le faire jouir.

L'effet que votre adresse produit sur les habitans de cette cité se manifeste d'une manière sensible, de toutes parts, on se rapproche, on se rallie pour épancher sa joie : on se dit la Convention ne veut que le bien, elle n'aspire qu'à l'accomplissement du grand ouvrage qu'elle a commencé; elle frappe les coupables, mais elle

(10) C 324, pl. 1398, p. 10. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.

(11) C 324, pl. 1398, p. 12. *Bull.*, 27 brum., reproduction partielle.

protège les innocents, les malheurs passés procèdent de l'abus de pouvoir de ses délégués; ce n'est point par la terreur et l'effusion du sang, mais par la vertu, la justice, l'égalité, le respect inviolable des droits de l'homme et du citoyen qu'elle veut affermir la Révolution, elle ne veut pas la commander, mais la faire aimer, elle lui veut donner pour baze solide l'intérêt général et le bonheur de tous, c'est pour combattre l'ennemi commun qu'elle nous invite à l'union et à nous resserrer autour d'elle comme un père tendre se place au milieu de ses enfants pour les protéger et les défendre; perisse celui qui pourroit s'en détacher un instant; du grand corps politique elle est la tête, nous sommes les membres, nous sommes donc essentiellement unis, sans accords, sans harmonie, sans une parfaite unité d'action, il dessèche et périt, il est donc de l'intérêt de tous de les maintenir. Jurons donc de ne connoître jamais qu'un corps, une autorité, une loi, un centre commun qui est la Convention, jurons d'être toujours unis et de n'accorder ni paix, ni trêve aux intrigants, aux faux patriotes, aux accapareurs, aux dilapidateurs, à toutes espèces de parti qui machineroient de quelque manière que ce soit contre l'unité et l'indivisibilité de la République: tels sont en particuliers les sentimens des membres du tribunal du district de Moulins qui n'oublieront jamais le serment qu'ils en ont fait. Continuez donc, législateurs, vos efforts courageux seront soutenus par tous les bons français, et bientôt vous aurez atteint le but qui doit faire le bonheur de la France et vous couvrir d'une gloire immortelle.

CHALES, *commissaire national*
et 5 autres signatures.

i

[Le tribunal criminel du département du Bas-Rhin, séant à Strasbourg, à la Convention nationale, s. d.] (12)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans!

Le sentiment qu'a fait naître dans nos cœurs votre adresse au peuple français, suite de la mémorable journée du 9 thermidor ou par votre vigilance, votre prudence et votre intrépidité, vous avez écrasé l'hydre qui voulait nous replonger dans les fers, était celui de l'admiration et de la reconnaissance.

A peine aviez vous parlé le langage de l'éternelle vérité innée à tous et consignée dans le monument le plus préteux la déclaration des droits, que le peuple des rives du Rhin, extasié de voir ses chaînes brisées, la tyrannie terrassée et les Catilina modernes frappés de la hache vengeresse, s'est levé pour bénir au

temple de l'Etre suprême les restaurateurs de sa vraie liberté, les pères conscrits de l'aéopage français, ses amis.

Les grands principes que vous y avez développés et les bien-faits qui nous en résultent, sont le présage incontestable du retour de l'âge d'or et du commencement du siècle de la félicité.

Oui, Législateurs, nous persécuterons ces être immoraux, ces patriotes exclusifs qui se sont engraisés par la Révolution: en revanche nous protégerons de toutes nos forces ces citoyens purs, modestes et laborieux, qui pratiquent sans ostentation, les vertus républicaines.

Annéantissez les ennemis de la chose publique, démasquez les intrigants, les traîtres, les calomnieux et punissez les, soyez nos défenseurs et ne quittez point le poste d'honneur que vous occupez, que le char de la révolution ne soit entré dans le temple de la liberté et que celui de Janus ne soit fermé à la gloire des Français.

Récevez, Pères de la Patrie, nos actions de grace, notre obéissance, respect et soumission aux loix, notre reconnaissance aux deffenseurs de notre liberté, secours aux malheureux, à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins.

Voilà nos sentimens et nos principes. Nous avons juré d'y mourir. Vive la République!

Le tribunal criminel du département du Bas-Rhin.

GRAPPENAUER, *président*, STIERLING, *greffier*,
NEUMANN, *accusateur public*, HAUSWAL,
HARTHER, *juges*.

j

[Les membres du tribunal criminel de la Drôme, séant à Valence, à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (13)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans,

Votre adresse aux français vient de remporter une nouvelle victoire sur les héritiers des crimes du moderne Catilina; en les peignant au Peuple avec les traits qui les caractérisent, vous avés réduit à l'impuissance de nuire ceux qui ont sçu s'y reconnaître: La terreur n'a pas moins continué à être mise à l'ordre du jour par les intrigants à qui il en coûte de se désaisir d'un pouvoir usurpé mais le décret par lequel vous rappelés les sociétés populaires à leur primitive institution, a porté le dernier coup aux hommes de sang qui s'y étoient introduit à la faveur d'un hypocrite patriotisme.

Vous les avés designés: ils sont connus, ils ne sont plus à craindre.

Vous pardonnés à l'erreur; vous déclarés la guerre à l'immoralité et au crime; et en alliant

(12) C 324, pl. 1398, p. 16.

(13) C 324, pl. 1318, p. 20.